Cette direction recherche les ressources financières requises par les activités et projets de l'organisme, veille à la conformité de l'utilisation de ces ressources et procède aux déclarations et enregistrements légaux. Elle est dirigée par un Directeur de l'Administration et des Finances et peut s'appuyer sur deux divisions :

La division Finances et Comptabilité qui a la charge :

- - d'élaborer et de suivre les budgets dans le but de maîtriser les coûts de fonctionnement et de respecter les grands équilibres ;
- - de mettre en place les outils de gestion financière à moyen et court terme : plan de financements, budgets de trésorerie… ;
- - de fournir au SE et aux responsables opérationnels l'information financière et de gestion nécessaire, dans les conditions optimales de fiabilité et de délais ;
- - de produire les états périodiques et les documents légaux requis ;
- - de mettre en place le système d'information de gestion comptable de la structure.

La Division des Ressources Humaines et de l'Administration Générale qui assure la gestion du personnel de l'ABN (paye, évaluation, formation et gestion prévisionnelle) ainsi que la coordination des activités du personnel de l'organisme. A ce titre, elle aurait pour tâches :

- - de veiller à l'adaptation permanente des ressources humaines aux objectifs de la structure et à leur utilisation optimale ;
- - de s'assurer du respect des contraintes de la législation sociale ;
- - de suivre l'évolution du climat social.

Directeur de l'Administration et des Finances: **M. Abass FOFANA**

Organigramme de la DAF

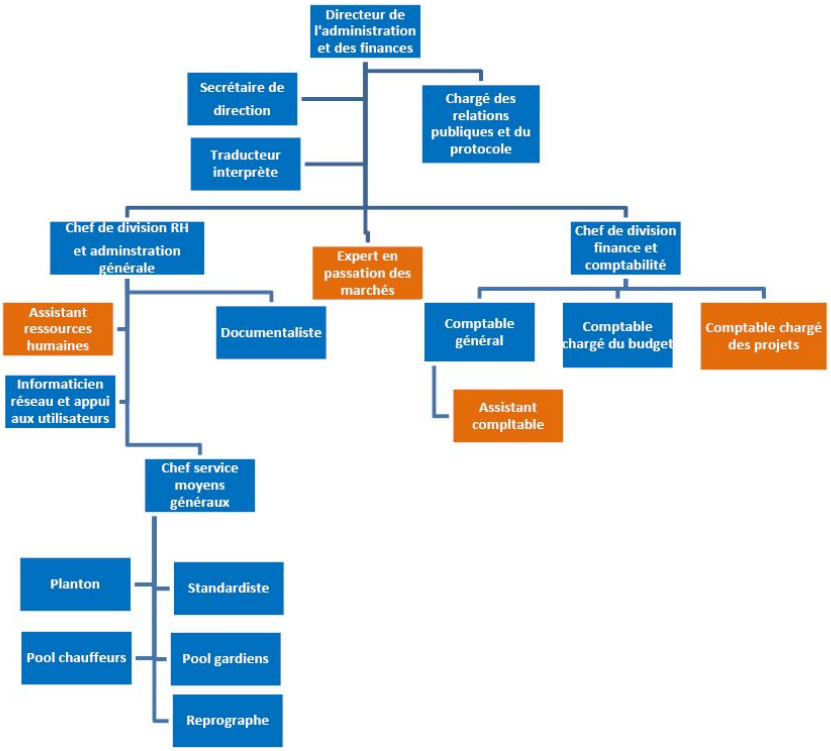

Poste créé suite à une résolution de Conseil de Ministres de l'ABN
Poste issu de l'organigramme de 2005